



www.ville-cepoy.fr

Cepoy • Communication



Lettre d'information Municipale
N° 73 - Avril 2014



Infos services

Mairie de Cepoy
11, avenue du château 45120 Cepoy
mairie@ville-cepoy.fr

Accueil.....	02 38 99 05 05
Réservation de salles.....	02 38 99 05 05
Service urbanisme.....	02 38 99 05 07
Service communication.....	02 38 99 05 13
Service animation/culture.....	06 22 22 73 99
Service sécurité.....	06 22 22 73 99
Service des sports.....	06 22 22 73 99
Affaires scolaires.....	02 38 99 05 05
Service technique.....	02 38 85 49 27
École maternelle.....	02 38 85 50 90
École élémentaire.....	02 38 85 28 27
Garderie.....	02 38 07 00 37
Auberge de Jeunesse.....	02 38 93 25 45
État civil.....	02 38 99 05 05
Objets trouvés.....	02 38 99 05 05
Syndicat des Eaux.....	02 38 85 17 62
Pompiers.....	18/ 02 38 90 07 37
SAMU.....	15
Gendarmerie.....	02 38 96 36 80
Police secours.....	17/ 02 38 28 38 28
Police intercommunale.....	02 38 28 00 17 ⁽¹⁾
SMIRTOM.....	02 38 87 37 38
Déchetterie.....	02 38 93 30 08
Urgence gaz nature.....	0 800 47 33 33 ⁽²⁾
Contrat gaz naturel/électricité.....	09 69 324 324 ⁽²⁾

(1) en dehors des heures de présence, contacter la gendarmerie

(2) prix de l'appel selon opérateur

Sommaire

Le mot du Maire.....	3
Informations municipales.....	4 à 10
- Elections municipales.....	4/5
- Commission animation.....	5
- Commission communication.....	6
- Commission sécurité.....	7
- Commission travaux.....	7
- Commission des finances.....	8
- Commission scolaire et petite enfance.....	9/10
Informations locales.....	11 à 13
Histoire de Cepoy.....	14/15
Vie associative.....	16 à 21
Divers.....	22/23

Le Cepoy Communication est le magazine trimestriel
de la ville de Cepoy (Loiret).

Directeur de publication : Jean-Paul Schouleur
Responsable de la rédaction : Commission Communication
Site de Cepoy : www.ville-cepoy.fr

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à :
carole.jestadt@ville-cepoy.fr
Tél. 02 38 99 05 13

Imprimé en France par l'Imprimerie Leloup

Marie-Claire TAXI

Marie-Claire FERTALA
taximc45@gmail.com



26 bis rue de l'Église
45120 CEPOY

06 07 49 33 92



Commune de stationnement : MONTARGIS

Le mot du Maire



Une grande majorité de Cepoyens a choisi de me renouveler sa confiance et je les en remercie très chaleureusement.

Le rôle d'une municipalité et de son maire est de servir en priorisant toujours l'intérêt général par rapport à l'intérêt particulier.

Votre choix, lors du dernier scrutin, a validé l'action que nous avons menée durant ces six dernières années et je tiens également à remercier mes colistiers de la précédente mandature pour leur étroite collaboration au service de la cause publique.

Aujourd'hui, une aventure nouvelle se présente à nous. Notre action sera adaptée à nos moyens et à la conjoncture actuelle et future ; nous resterons fidèles à nos engagements.

Notre programme est certes ambitieux mais mesuré et porte prioritairement sur la réfection de la voirie communale et la salle polyvalente ainsi que sur l'aménagement de la place de l'écluse et la réimplantation de la bibliothèque.

Au niveau de l'action sociale, il s'agit de renforcer la démarche auprès des personnes en difficultés. La réforme des rythmes scolaires est en cours d'adaptation en fonction des règles en vigueur ou à venir.

L'amélioration, voire le développement de la vidéo protection et de la signalétique sur certaines voiries renforcera la sécurité.

Nous ferons tout pour être en adéquation avec notre slogan « Cepoy, un village où il fait bon vivre »

Forts de votre soutien, l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même mettrons toute notre énergie pour que Cepoy poursuive son évolution tout en demeurant à votre écoute. Encore merci à tous pour la confiance que vous nous accordez, confiance à laquelle nous sommes particulièrement sensibles.

Jean-Paul Schouleur

Toute l'actualité de votre village sur son site internet et sur Facebook !

www.ville-cepoy.fr

Cepoy
Un Village où il fait Bon Vivre

Mairie de Cepoy

Retour sur les élections municipales



Présentation du nouveau Conseil Municipal :

- Jean-Paul SCHOULEUR, maire (1)

Les adjoints :

- Denis Chéron, 1^{er} adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme (2)
- Régis Guerin, 2^e adjoint en charge des finances, de l'agenda 21 et de la communication (3)
 - Marie-Thérèse Leloup, 3^e adjointe en charge des affaires générales et sociales (4)
 - Brigitte Levesque, 4^e adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires (5)
 - Thierry Beyer, 5^e adjoint en charge de l'animation et de la sécurité (6)

Les conseillers municipaux :

- Etienne Carrouée (12)
- Séverine Cerceau (14)
- Pierre Fargeas (16)
- Michel Gourdeulier (18)
- Joséphine Gulli (7)
- Frédérique Joyez (15)
- Laurence Lecomte (13)
- Charline Lefevre (9)
- Christophe Mireux (11)
- Christophe Payen (19)
- Michèle Schouleur (8)
- Pierre-Arnaud Texier (10)
- Corinne Vocanson (17)

Commission travaux-urbanisme :

- Denis Chéron (adjoint)
- Etienne Carrouée
- Pierre Fargeas
- Michel Gourdeulier
- Charline Lefevre
- Christophe Mireux
- Christophe Payen
- Pierre-Arnaud Texier

Liste des commissions municipales

Commission finances :

- Régis Guerin (adjoint)
- Etienne Carrouée
- Pierre Fargeas
- Laurence Lecomte
- Charline Lefevre
- Pierre-Arnaud Texier

Commission communication :

- Régis Guerin (adjoint)
 - Séverine Cerceau
 - Joséphine Gulli
 - Laurence Lecomte
 - Michèle Schouleur
 - Corinne Vocanson
 - Carole Jestadt
- (Chargée de communication)

Commission animation et sécurité :

- Thierry Beyer (adjoint)
- Joséphine Gulli
- Laurence Lecomte
- Christophe Mireux
- Christophe Payen
- Pierre-Arnaud Texier

Commission scolaire et petite enfance :

- Brigitte Levesque (adjointe)
- Séverine Cerceau
- Pierre Fargeas
- Frédérique Joyez
- Charline Lefevre
- Michèle Schouleur

Commission Affaires Générales et Sociales :

- Marie-Thérèse Leloup (adjointe)
- Etienne Carrouée
- Séverine Cerceau
- Joséphine Gulli
- Frédérique Joyez
- Michèle Schouleur
- Corinne Vocanson

Elections Municipales 23 mars 2014

Jean-Paul Schouleur
Pour Cepoy, notre ambition
c'est l'action
781 voix
soit 74.73 %



Pierre-Arnaud Texier
Cepoy autrement
264 voix
soit 26,26 %

1906
électeurs inscrits



1109
votants
soit 58,18 % de
participation

Conseil Municipal - 19 sièges

Jean-Paul Schouleur
Pour Cepoy notre ambition c'est l'action
17 sièges
Pierre-Arnaud Texier
Cepoy autrement
2 sièges

Les élus communautaires qui siègeront au Conseil de la Communauté d'Agglomération :

Jean-Paul Schouleur (titulaire) et Marie-Thérèse Leloup (titulaire)

Représentants de Cepoy dans les commissions de l'AMÉ

Commission intercommunalité

- Jean-Paul Schouleur

Commission des Finances

- Jean-Paul Schouleur

Commission des travaux

- Denis Cheron

Commission Urbanisme

- Denis Cheron

Commission Logement

- Marie-Thérèse Leloup

Commission Développement Economique et Touristique – Formation – Emploi – Numérique

- Régis Guérin

Commission des Affaires Culturelles

- Marie-Thérèse Leloup

Commission des Affaires Sociales

- Marie-Thérèse Leloup

Commission Transports

- Jean-Paul Schouleur

Commission Environnement, Développement durable et Agenda 21

- Régis Guérin

Commission des Sports

- Christophe Mireux

Commission Ruralité

- Jean-Paul Schouleur

Commission de Sécurité des ERP (Etablissements recevant du public)

- Thierry Beyer

Commission d'accessibilité des ERP et des Personnes Handicapées

- Thierry Beyer

Conseil syndical du SMIRTOM

- Thierry Beyer (titulaire)
- Jean-Paul Schouleur (suppléant)

Comité syndical ARBORIA

- Jean-Paul Schouleur (suppléant)

Comité syndical du SCOT (Syndicat d'organisation du territoire) du Montargois en Gâtinais

- Jean-Paul Schouleur

Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de l'Agglomération Montargoise

- Régis Guérin

Syndicat Mixte du CFA de l'Est du Loiret

- Thierry Beyer (suppléant)

Commission Animation

Cérémonie de citoyenneté

Une dizaine de jeunes cepoyens ont atteint en 2013 la majorité et sont nouvellement inscrits sur les listes électorales.

Samedi 8 mars 2014, en mairie, ils ont reçu leur première carte d'électeur des mains de l'adjoint au maire, Bernard Frot, lors d'une cérémonie de la citoyenneté. Ils utiliseront très vite ces cartes, à l'occasion des différentes élections à venir. L'adjoint leur a également remis le livret du citoyen stipulant les droits mais aussi les devoirs de chaque Français.



6^e fête des voisins : vendredi 23 mai

Comme les autres années, la municipalité s'investit dans l'animation des réunions entre voisins en fournissant le matériel nécessaire à leur accueil dans les lieux définis.

Ces rassemblements conviviaux sont très appréciés par l'ensemble des participants et surtout par les nouveaux arrivants qui font connaissance avec le voisinage, permettant une intégration rapide dans leur quartier.

Voici les points de rencontre à ce jour. D'autres peuvent s'ajouter.

- lotissement des Grosses Bornes (sur la place vers les sapins)
- place de l'Eglise (sous un marabout)
- rue des Vallées (terrain d'un particulier)

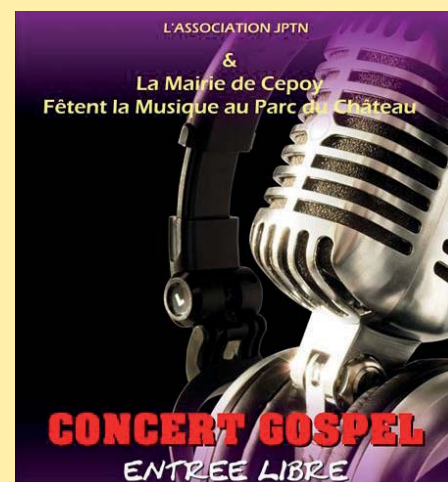
- parc du Château (sous un marabout)
- rue de la Brégaudière (chez un particulier)

- rue Saint-Antoine (chez un particulier)
- hameau du Moulois (chez un particulier)

D'autres points peuvent servir à ce genre de réunion : l'Isle derrière la Mairie pour le centre de Cepoy, au bord de l'étang de la Carpe pour le lotissement du Loing, et la rue de la Pierre aux Fées. La liste n'est pas exhaustive, encore faut-il faire savoir à ses voisins qu'on est prêt à les accueillir ou à se réunir dans un endroit convenu.

Dans ce type de fête, chacun apporte son panier garni et son envie de passer une bonne soirée entre voisins.

Fête de la musique 21 juin 2014 à 20h30, Parc du château



La Commission Communication remercie chaleureusement l'ensemble des auteurs d'articles qui font la richesse de ce bulletin municipal et rappelle à tous que la prochaine parution est prévue pour la mi-juillet. Merci de nous faire parvenir vos articles estivaux pour le **21 juin au plus tard**. Nous tenons également à remercier Jocelyne Jumeau, Christophe Guérin et Alain Brochot pour leur investissement durant leur(s) précédent(s) mandat(s) au sein de la Commission Communication.

Label Villes Internet 2014 (@arobase)

La cérémonie de remise des arobases a eu lieu le 19 février 2014 à l'hôtel de ville de Paris en présence de Cécile Duflot, Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement. Cepoy fait partie des 271 villes de France labellisées. Cepoy : @ en 2014

Un label pour se connaître et être reconnu

- L'Association des Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, le Label Ville Internet aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC (Techniques d'Information et de Communication) et de leurs usages citoyens.

- Ce Label, symbolisé par un panneau de 1 à 5 arobases à afficher en entrée de ville et dans ses supports de communication, permet à la collectivité locale, quelle que soit sa taille, d'évaluer, de montrer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Revivez l'événement :
www.villes-internet.net/webtv/



Cérémonie des nouveau-nés

7 nouvelles naissances ont été célébrées. Les parents ont été conviés à venir échanger autour de cet heureux événement avec les élus de la municipalité lors d'une cérémonie dans la matinée du samedi 8 février 2014. Un bel album de naissance leur a été offert pour immortaliser les premiers pas de leur enfant dans la vie. Bienvenue à Lola, Maylice, Giulian, Matthias, François, Maxym et Lola.

Cérémonie des nouveaux arrivants

Le dimanche 9 février, la Commission Communication a organisé la traditionnelle cérémonie des nouveaux arrivants. En 2013, Cepoy a accueilli 90 nouvelles familles. Cette cérémonie permet aux nouveaux arrivants de découvrir le village et la vie associative. 16 associations de Cepoy étaient présentes, que ce soit les associations sportives telles que le foot, la pétanque, ou la Petite Reine... et également les associations de loisirs telles que les Toujours Jeunes ou l'Amicale des Écoles...

A 11h, M. Le Maire a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux cepoyens en remerciant les associations de leur présence et en indiquant qu'il n'y a rien de tel que d'adhérer à la vie associative pour bien s'intégrer au sein d'une commune !

Le réseau Amelys a également tenu un stand, ce qui a permis aux familles présentes d'avoir des informations sur les transports.

La rencontre s'est conclue par un pot de l'amitié très apprécié par les convives. Ces derniers sont repartis avec une pochette kraft contenant des brochures sur Cepoy, pour parfaire leur connaissance de la ville et un porte-clés à l'effigie de la commune.



Civisme

Bruits

Pour que tout le monde passe un été agréable, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage exécutés avec des machines pouvant causer une gêne pour le voisinage doivent être effectués :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches de 10h00 à 12h00.

Terrains et jardins

Les propriétaires de terrain(s) et/ ou de jardin(s) sont tenus de les entretenir régulièrement pour limiter les risques d'incendies

ainsi que le développement de vipères et autres nuisibles.

Rappel : Les feux de plein air sont interdits tout au long de l'année.

Tonte

Tous les déchets de tonte et de taille d'arbres doivent être impérativement emmenés à la déchetterie en vue d'être transformés en compost que vous pouvez récupérer gratuitement pour votre jardin et selon vos besoins.

Animaux errants

La municipalité vous invite à être particulièrement vigilant quant aux risques que procurerait l'errance de vos animaux. Nous tenons à rappeler que tout proprié-

taire d'un animal errant est juridiquement responsable des dommages causés à autrui.

Informations

Une réunion d'informations sur les cambriolages sera organisée au mois de juin, en collaboration avec la gendarmerie et la police intercommunale.

Une autre rencontre est également prévue, pour la mise en place du plan « Voisins Vigilants », après accord de la gendarmerie.



Commission **travaux**

Avenue du Château :

L'avenue du Château a subi de nombreux travaux ces dernières semaines, une remise en conformité complète a été réalisée : nouveaux espaces de stationnement, mise aux normes handicapées de l'arrêt de bus, recalibrage des trottoirs, espaces piétons et vélos... Ces travaux permettent un meilleur aménagement de l'avenue principale de Cepoy et le renforcement de la sécurité. Un fleurissement persistant et saisonnier a également été étudié. L'objectif a été entre autres de reproduire un alignement d'arbres qui a existé il y a de nombreuses années au niveau de l'avenue du Château.



Nouveau bâtiment :

Vous avez sûrement vu « fleurir » un nouveau bâtiment derrière la serre du Service Technique de Cepoy, rue des Vignes ! Ce bâtiment d'une surface de 200 m², en bardage bois, sera utilisé pour entreposer l'ensemble du matériel.



Voie cyclable :

La redéfinition de la chaussée avenue des Acacias (ancienne RN7) par une signalétique horizontale (peinture au sol) a permis de réaliser une voie cyclable de part et d'autre de cet axe. Cette nouvelle répartition a 2 objectifs : celui de sécuriser les 2 roues et de réduire la vitesse des voitures ainsi que des camions. Des panneaux seront très prochainement implantés pour matérialiser cet aménagement.

Enfouissement des réseaux :

Les travaux d'enfouissement des lignes, effectués dans l'ensemble du village de Cepoy, ont été réalisés par la société ERDF. Ces travaux vont apporter une meilleure distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble de la commune. Ils permettent également d'enlever des poteaux en ciment qui ne sont pas en accord avec le paysage urbain.



Fleurissement :

Le fleurissement 2014 va bientôt être mis en place : garnissage de jardinière, plantation de massifs...

Lors de sa dernière réunion le 24 avril, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le bilan 2013 (Compte Administratif) et le budget 2014 présenté par la Commission des Finances.

Ci-après les principaux éléments :

Compte administratif 2013 :

Budget de fonctionnement :

Dépenses budgétées : 1 984 193 € - Dépenses réelles : 1 447 549 €
 Recettes budgétées : 1 984 193 € - Recettes réelles : 2 015 735 €

Excédent de fonctionnement : 568 186 €

Déficit investissement : 333 823 €

Excédent 2013 : 234 363 €

Budget d'investissement :

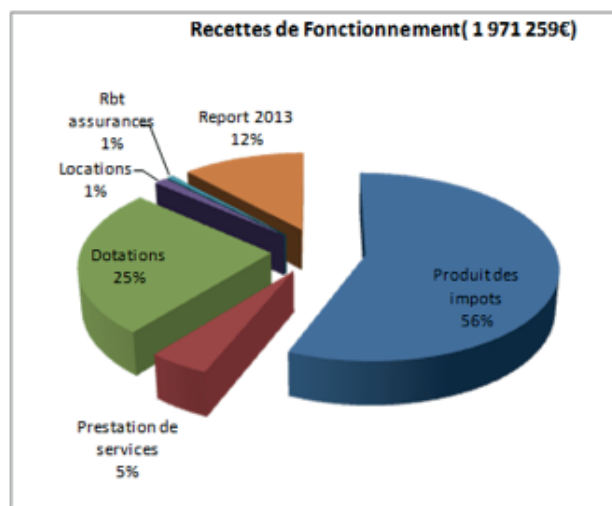
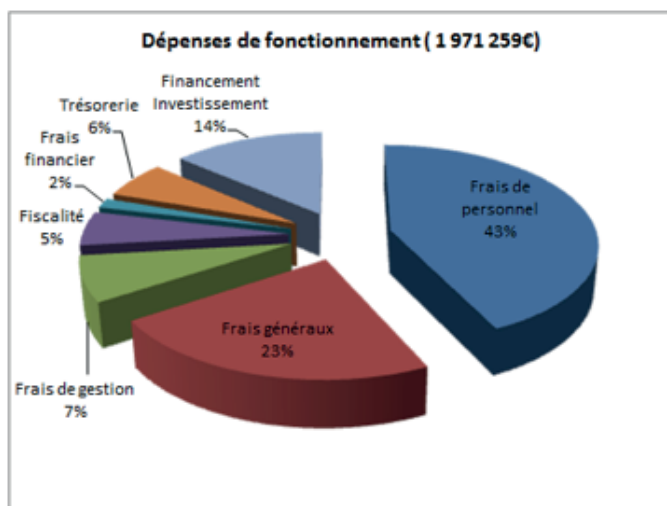
Dépenses budgétées : 942 008 € - Dépenses réelles : 896 534 €
 Recettes budgétées : 942 008 € - Recettes réelles : 562 700 €

Budget 2014 : Pas d'augmentation de la pression fiscale !

Les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe foncière non bâti) ont été reconduits sans augmentation pour la 6ème année consécutive

Budget de fonctionnement : Dépenses et Recettes équilibrées à 1 971 259€

Décomposition des dépenses et recettes :



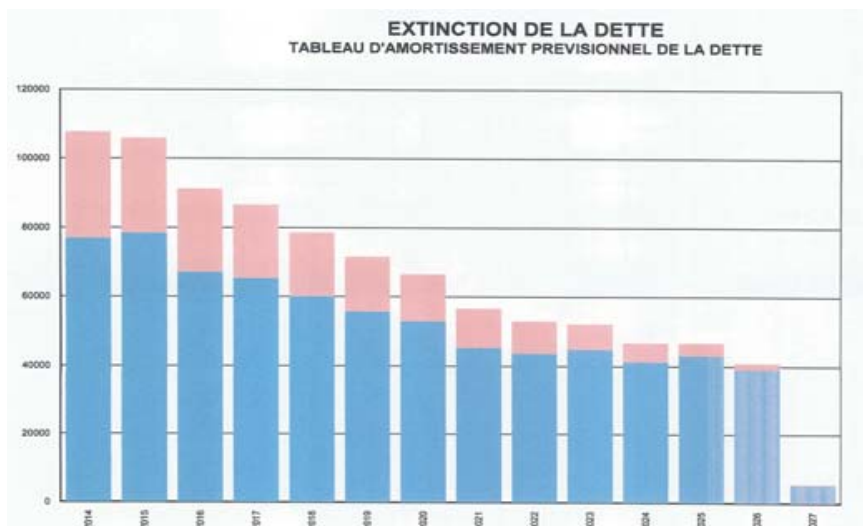
Budget d'investissement :

Dépenses et Recettes équilibrées à 742 286 €

- Soulignons un montant annuel de remboursement du capital 76 870€ le plus bas depuis 3 décennies et une extinction de la dette à court terme.

Principaux projets d'investissement :

- Achat d'un terrain proche de la mairie et d'un bâtiment à destination de la future bibliothèque
- Travaux de réfection de voirie
- Frais d'études du projet d'agrandissement de la salle polyvalente
- Equipements scolaires
- Matériel services techniques



GARDERIE : La fresque de Pâques

Les enfants ont colorié des dessins de Pâques, ils les ont découpés et collés sur un grand drap (2mx2m50). A la peinture, ils ont mis leurs empreintes de mains, dessiné le ciel, le soleil, deux arbres, l'herbe, les lapins, les poules, les poussins et les œufs...

Les enfants étaient très contents de leur chef-d'œuvre réalisé en 15 jours.

Cette fresque a été exposée dans le jardin du Pâtis à Montargis le jour de Pâques, à l'occasion de la chasse aux œufs.



Centre de Loisirs sans Hébergement

La date de fin de l'année scolaire étant fixée au vendredi 4 juillet 2014 inclus, le centre de loisirs débutera le lundi 7 juillet 2014 et prendra fin le vendredi 1er août 2014 au soir.

Horaires :

La présence des enfants au centre sera effective de **8h45 à 17h15**.

Quant à la garderie, celle-ci ouvrira à **7h00**, le matin et fonctionnera de **17h15 à 18h15**, le soir.

Les enfants seront encadrés par la Directrice, Claudine Baudenon, le Directeur-Adjoint, Vincent Raffard et 9 animateurs, que vous rencontrerez lors de la réunion d'informations destinée aux parents qui se déroulera le vendredi 6 juin 2014 à 18h30, salle Perce-Neige.

Les formulaires d'inscription seront remis lors de cette rencontre ou par la mairie à partir du mardi 10 juin 2014. Vous pourrez également les télécharger sur le site de la mairie www.ville-cepoy.fr (rubrique enseignement et jeunesse/centre de loisirs).



Les inscriptions se clôtureront le 21 juin 2014.

Comme chaque année, les planings d'activités seront disponibles mi-juin sur le site internet de Cepoy et mis à disposition lors la réunion d'informations.

La municipalité a décidé de maintenir les tarifs en vigueur depuis 2010 lesquels s'élèvent à :

- 12,50 € par jour pour les Cepoyens
- 22,30 € par jour pour les enfants hors commune
- 2,90 € par jour pour la garderie
- 4,50 € par nuit pour le camping.

Les règlements au titre du centre de loisirs pourront être effectués avec des Chèques-Vacances, chèques bancaires, en espèces ou par les Comités d'Entreprises.

Au petit musée de l'école maternelle de Cepoy : « le bonhomme dans tous ses états »

Durant toute l'année scolaire, les enfants des 2 classes de maternelle travaillent sur l'art. Aux mois de mars et avril, ils se sont plus particulièrement attachés au thème du « bonhomme dans tous ses états », titre de l'exposition. Les enfants ont pu découvrir l'art sous toutes ses formes par le biais de différents moments organisés par leurs maîtresses (Mme François, Directrice et Mme Giffard), les stagiaires et les ATSEM. Ils ont pris connaissance de la réalisation des œuvres d'art, des différents supports, des différentes techniques... Une visite du Petit Musée Girodet était également au programme. Le but de cette initiative est de reproduire un petit musée au sein de

l'école comme les « grands artistes ». Ils ont également découvert les travaux de Braque, Picasso, Matisse, Miro et réalisé des œuvres avec différents matériaux tels que la peinture, le feutre, les crayons de couleurs, des collages... Les maîtresses, les ATSEM et les stagiaires les ont initiés au langage des œuvres d'arts, des tableaux, des techniques, etc.

Les enfants ont été fiers de montrer, d'expliquer leurs réalisations aux frères et sœurs, parents et grands-parents venus admirer leur travail lors du vernissage. Les enfants étaient eux-mêmes impressionnés lors de la découverte du « petit musée ».



Une journée au restaurant scolaire de Cepoy Vendredi 4 avril 2014

Carole, notre chargée de communication, en reportage exclusif au restaurant scolaire de Cepoy.

6h30 – Les oiseaux commencent à chanter, le soleil se lève, la lumière du restaurant scolaire de Cepoy vient de s'allumer... C'est une journée habituelle qui commence pour Claude Leroy et Magali Legendre au restaurant scolaire. Un petit briefing pour le travail à faire aujourd'hui et c'est parti !

7h00 – Les voix s'échauffent, les discussions commencent, on entend les bruits des ustensiles de cuisine qui s'entrechoquent... Au menu aujourd'hui : salade de carottes et céleris râpés, filet de poisson et petits pois, éclairs au chocolat.

Un menu, comme celui-ci, pour 140 enfants, nécessite :

- 17,5 kg de petits pois
- 15 kg de carottes
- 3 kg de céleri
- 13 kg de poisson
- 140 éclairs à garnir

Au restaurant scolaire de Cepoy, le choix a été fait de réaliser une bonne partie des plats sur place ! Les produits achetés sont des produits locaux pour les fruits et les légumes, le chef privilégiant les « circuit-courts », dans la mesure du possible.

Le cas échéant, il commande des produits surgelés non-transformés car ils gardent mieux leurs nutriments.

7h30 – Préparation de l'entrée : on épluche, nettoie, coupe et râpe 15 kg de carottes et 3 kg de céleris. Une affaire que réalise d'une main d'experte Magali. Pendant ce temps, le chef prépare les poêles pour cuire les filets de poisson.

8h30 – Les carottes et les céleris râpés sont placés dans le réfrigérateur. Le poisson et les

petits pois sont placés dans le four pour le maintien en température des aliments. On nettoie le matériel utilisé et les plans de travail avant de commencer un nouvel atelier.

9h00 – Préparation du dessert : On garnit les éclairs au chocolat, la ganache a été préparée peu de temps avant par le chef. C'est parti pour l'exercice périlleux de ne pas mettre du chocolat partout, de ne pas percer la poche à douille, et de ne pas trop remplir les éclairs.... Saviez-vous que l'éclair est le dessert préféré des Français ? On estime à 2 400 000 le nombre de gourmands en France qui succombent chaque jour au plaisir de déguster un éclair, parfums café, chocolat ou vanille.

10h00 – Les éclairs terminés, on les place au frais et on nettoie le plan de travail.

10h30 – Une fois le repas préparé, on dresse les tables, remplit les corbeilles de pain... Pendant ce temps, le chef s'occupe de tout l'aspect « administratif » : gestion de stock, vérification des commandes, entrées et sorties des produits, prise de température dans les frigos, assiettes témoins...

11h 30 – Le service peut commencer. L'entrée, le débarrassage, le plat, le débarrassage, le dessert... Tout s'enchaîne !

12h30 – 2^e service ! On recommence la même démarche. Pendant ce temps, le chef prépare les commandes de produits pour la semaine suivante. Il organise également la Commission des Menus.

Qu'est-ce donc la Commission des Menus ? Chaque mois, 4 élèves de l'école élémentaire se regroupent à tour de rôle avec le chef, font des propositions de menus et des plats qu'ils aimeraient voir dans leurs assiettes le mois suivant. Le chef leur explique l'équilibre alimentaire, quels plats ou menus ont été retenus... Il se base sur un document, le GEMRCN (Savant mélange de « groupes d'étude des marchés (GEM) » et de « Restauration Collective et de Nutrition (RCN) ». Il a pour rôle de définir les grammages minimums des portions et la fréquence des plats, dans un plan alimentaire reporté sur 4 semaines minimum.

13h00 – Le service est fini, C'est la pause-déjeuner pour l'équipe.

14h00 – On reprend le travail, il faut nettoyer le restaurant scolaire en entier : tables, chaises, sols, piano de cuisson, plan de travail...



Quelques chiffres clés

- 50 kg de pommes de terre épluchées et coupées sur place pour les frites
- 396 œufs et 6 L de lait pour l'omelette
- 27 kilos de pommes épluchées et tranchées pour les tartes aux pommes
- 140 œufs qui prennent placent dans une casserole d'eau bouillante pour les œufs durs
- 40 L d'eau + 12,5 kg de pomme de terre, 3 kg de carottes, 3 kg de poireaux, 800g de pâtes pour le potage
- 20 bottes de 30 radis
- 20 kg de concombre
- 16 salades vertes
- 20 poulets fermiers
-

L' INFO DE TOM

Informations pratiques, recyclage des déchets, les gestes à adopter...



SMIRTOM de Montargis - 20, rue de Chaumont 45120 CORQUILLEROY



SMIRTOM : LE RECYCLAGE DU VERRE DES PROGRÈS A FAIRE

En 2012, les habitants du syndicat du SMIRTOM ont trié plus de 32 kg d'emballages en verre soit l'équivalent de 5 millions de bouteilles qui ont ainsi pu être recyclées. Une performance supérieure à la moyenne nationale qui est de 30kg/an/hab.

D'un point de vue économique, une tonne de verre triée et recyclée en plus permet de réaliser jusqu'à 130 euros d'économie.



Le verre se recycle à l'infini, et pourtant encore trop de verre se retrouve dans les Ordures Ménagères !

Pour être recyclé, il est indispensable que celui-ci soit déposé dans les colonnes prévues à cet effet.



SMIRTOM : LA CONTENERISATION DU TRI CONTINUE

Le SMIRTOM compte 36 communes.

10 communes bénéficiaient déjà de bacs jaunes individuels pour une collecte en porte à porte pour le tri des emballages et Journaux Revues Magazines, en remplacement des sacs jaunes. L'objectif du SMIRTOM est d'équiper, fin 2013 début 2014, toutes ses communes en bacs individuels.



Boîtes et suremballages en carton

Briques alimentaires

Flacons de produits ménagers et de produits de toilette

Bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile, de condiments et les cubitainers

Boîtes de conserve, cannettes, les aérosols et les bidons

Journaux, magazines, prospectus, enveloppes blanches et les papiers

Vague à l'AMÉ : 10^e édition du trophée des 3 îles à Cepoy

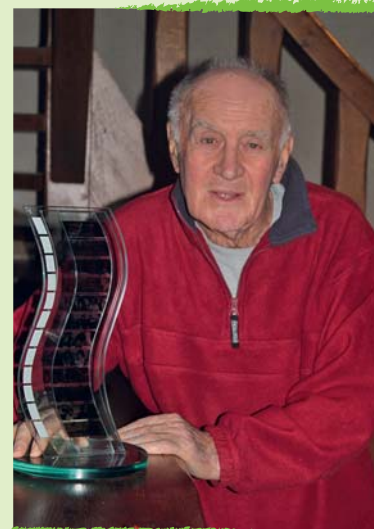
Les 7 et 8 juin prochain, au lac de Cepoy, aura lieu la 10^e édition du trophée des 3 îles. Cette étape de Coupe de France de nage en eau libre (qui consiste à la pratique de la natation en milieu naturel), de réputation nationale désormais, attire un nombre croissant d'athlètes. Entre 300 et 350 personnes vont s'affronter sur 5 courses, de différentes distances (500 m, 1500 m, 3000 m, 5000 m et 15000 m). En parallèle, un tournoi de water-polo aura lieu pendant ces deux jours pour créer davantage d'émulation de par l'attractivité d'un sport collectif.

Buvette et Barbecue tout au long de ces deux journées !

Rémy Julienne

Rémy Julienne a été récompensé le 4 février 2014, à Vincennes, du prix Henri-Langlois (Henri-Langlois a été l'inventeur et le fondateur de la cinémathèque française). En 2013, le prix Vulcain d'honneur de l'artiste technicien lui a été remis lors du festival de Cannes, par la commission supérieure technique de l'image et du son (CST), pour l'ensemble de sa prestigieuse carrière de cascadeur. Rémy Julienne, avec plus de 1400 productions à son actif, est le « doyen » de ce métier. De Fantomas à James Bond, il a travaillé et travaille toujours sur de nombreux projets. Actuellement, il étudie celui qui lui tient vraiment à cœur : il souhaite « démystifier le cinéma », comme le font déjà les bonus des DVD. Il veut montrer « comment cela se passe » pendant le tournage et dévoiler les coulisses du cinéma.

Déjà, avec son projet « Motor show » en Italie, il travaillait en ce sens. En 9 jours de représentation, 1 600 000 spectateurs ont fait le déplacement. En 2002, il conçoit l'attraction « Moteurs, Actions » pour les parcs Walt Disney, laquelle recueille « le meilleur indice de satisfaction du public ». Lors de ce show, les spectateurs assistent et participent à la mise en scène et à l'enregistrement des cascades particulièrement impressionnantes d'un film imaginaire.



Nouveaux professionnels sur Cepoy

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Gérant du Vival, M. El Ghazi

Chose promise, chose due ! Le commerce de proximité au centre de Cepoy a rouvert ses portes début du mois de janvier 2014. Il a été ouvert sous l'enseigne Vival, gérée par la société « Petit Casino ». C'est un commerce, où l'on trouve tous les produits utiles au quotidien que ce soit alimentaires mais également de premières nécessités.

Les fruits et légumes sont frais sachant qu'une livraison en direct de Rungis est faite tous les 2 jours.

M. El Ghazi, gérant, est satisfait de la proximité des Cepoyennes et Cepoyens, il a reçu un bon accueil de la population. Celle-ci est très contente de la réouverture de leur commerce qui était fermé depuis 1 an.

Pour le moment, les horaires sont les suivants :

- Lundi au samedi : 8h30 - 13h et 15h30 - 20h

- Dimanche : 8h30 - 13h et 15h30 - 18h

Souignons cette large amplitude horaire qui permettra ainsi de favoriser le dynamisme du centre bourg !



M. Baumgartner, Cepoy immobilier



Un nouveau professionnel à Cepoy, on parle maintenant d'immobilier. M. Baumgartner, chef d'entreprise, a quitté Aix-en-Provence pour rejoindre sa famille restée dans le Montargois. Il le dit lui-même « Je suis papa d'une fille de 6 ans avant d'être chef d'entreprise ». Après avoir été gérant dans un cabinet de conseil, gérant en conseil et gestion et directeur d'une agence immobilière, il décide d'ouvrir l'agence immobilière « Cepoy immobilier », à Cepoy. Cette agence a été ouverte en mai 2013 et depuis février 2014, M. Baumgartner peut vendre des biens immobiliers sur toute la France. Agence immobilière indépendante, Cepoy Immobilier développe dans le Loiret ainsi que sur Aix-en-Provence, une activité de gestion locative et transaction immobilière. A l'agence, également le siège social de l'entreprise, 2 commerciaux sont présents en permanence. Ils s'occupent également d'une branche plus insolite : la vente de propriétés et domaines, châteaux ou manoirs.

N'hésitez pas à pousser la porte, l'agence est ouverte et l'équipe prête à répondre à vos questions. Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Vous faites partie du dynamisme commercial et convivial du centre bourg !

Contact : 02 38 07 45 97 - www.cepoy-immobilier.fr

Flours de Gâtine

Depuis octobre 2013, Cepoy accueille un nouveau professionnel, Fleurs de Gâtine. Mme Matthieu, habitante de Cepoy depuis 22 ans a fait de ses rêves une réalité : ouvrir à son compte, un atelier de fleurs. En octobre, elle s'est lancée avec un 1er atelier sur le thème d'Halloween. C'est grâce à une couveuse d'entreprise (PES 45 à Orléans) que Mme Matthieu a débuté son activité : une aide précieuse pour apprendre à fidéliser sa clientèle, réaliser une étude de marché, la comptabilité... Au bout de 6 mois d'installation, Fleurs de Gâtine se sent très bien à Cepoy. Elle en est à son 6ème atelier autour des fleurs avec différents thèmes en lien avec les fêtes (Noël, Saint Valentin, Pâques...). Grâce au bouche à oreille et aux différents supports de communication, c'est plus de 20 personnes qui se sont inscrites à son dernier atelier du mois de mars 2014, « vive le printemps », l'obligeant à scinder le groupe en 2.

Mme Matthieu aime son travail, l'aspect artistique, créatif des fleurs, les jeux de couleurs et de formes... Elle réalise ses bou-

quets avec des fleurs fraîches qu'elle va chercher directement chez les producteurs.

Nous souhaitons bonne chance à Mme Matthieu et son entreprise, Fleurs de Gâtine. Vous pouvez la retrouver dans son atelier, 4 Hameau du Moulois, 45120 Cepoy.

Contact : 06 79 60 69 26

E-Mail : fleursdegatine@gmail.com /

Site Internet :

<http://fleursdegatine.wix.com/fleurs-de-gatine>

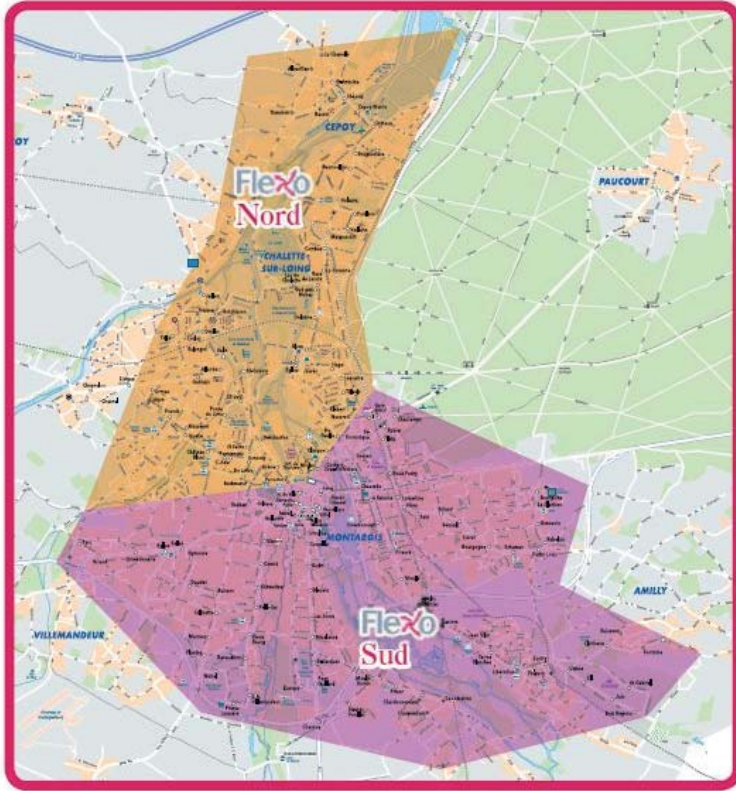
Facebook : « Fleurs de Gâtine »



Amelys : trajet Flexo

Voulez-vous profiter de vos soirées sur l'agglomération montargoise ?

Laissez-vous transporter... par le réseau Amelys et son nouveau dispositif, sans réservation, le Flexo Soirée !



Les horaires Flexo

RETOURS DU CENTRE-VILLE DE MONTARGIS	DÉPARTS DE MIRABEAU
1 ^{er} retour	22h30
2 ^{ème} retour	00h00

Sans réservation, 2 retours sont organisés au départ du centre-ville de Montargis, Place Mirabeau, par un véhicule signalé Amelys, les vendredi et samedi soirs en direction du Nord et du Sud de l'agglomération (desserte uniquement des arrêts des lignes régulières Amelys). En amont, il faut préciser au conducteur le nom de l'arrêt où vous souhaitez descendre.

Retrouvez la liste des arrêts desservis par Flexo Nord et Flexo Sud sur le site du réseau www.amelys.fr rubrique « Se déplacer », onglet « Le service Flexo soirée ».

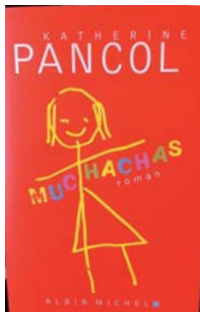
Le service de transport à la demande RESAGO peut être utilisé avec tous les titres de transport Amelys (sauf abonnement TamTam). Si vous n'avez pas de titre de transport, l'achat de ticket unité auprès du conducteur est possible pour le voyage immédiat.

Réunion le 6 juin 2014 à 18 h 30 salle polyvalente de Cepoy

avec le Directeur de la société Amelys pour la présentation du réseau et répondre aux éventuelles questions.

Bibliothèque municipale

La sélection du trimestre



Muchachas, de Katherine Pancol

Les filles sont partout dans ce roman. Elles mènent la danse. De New York à Paris, de la Bourgogne à Londres ou à Miami. Des filles qui inventent, s'enflament, aiment. Des filles qui se battent pour la vie. Et les hommes ? Ils sont là aussi. Mais ce sont les muchachas qui dansent, dansent, dansent. Elles font voler les destins en éclats. Et ça n'en finit pas ! Katherine Pancol : un des plus grands phénomènes d'édition de ces dernières années. Un succès mondial (traduite dans 27 pays). Depuis leurs sorties, Les Yeux jaunes des crocodiles, La Valse lente des tortues et Les Ecureuils de Central Park sont tristes le lundi sont devenus des classiques.

VBA
VINCENT BOURGOIN
ARCHITECTE DPLG

Nouveau collège Picasso à Chalette-sur-Loing

Vincent BOURGOIN Architecte
53, avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY
229, rue Emile Mengin - 45200 MONTARGIS
www.bourgoin-archi.com

amelys

Pour vos déplacements dans l'agglomération montargoise, pensez au réseau de transport amelys !

- 4 lignes régulières et une navette gratuite de centre-ville : Coralys
- 14 lignes secondaires et 6 lignes complémentaires, ouvertes à tout public
- Resago : vos services de transport à la demande
- Moov amelys : le service accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant
- Timeo : le service pour connaître en temps réel le passage des prochains bus

Keolis Place Mirabeau - 45200 MONTARGIS
02.38.85.28.53 - www.amelys.fr

Pour toutes informations complémentaires, l'agence amelys est ouverte :
le lundi de 13h30 à 18h15 (fermée le lundi en juillet et en août)
du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h15

Il était une fois à Cepoy

Suite du chapitre VI :

CEPOY PENDANT LA REVOLUTION

LES SECOURS AUX FAMILLES DES MOBILISÉS (suite)

... Nous sommes au temps que les historiens ont appelé « La Terreur ».

« Les têtes tombent comme des ardoises ».

« Paris est heureux », écrit M. Tallien. Certes, chez les nouveaux riches, on s'amuse.

Mais, dans les milieux laborieux des grandes villes, la misère sévit. « Si les riches mangeaient comme nous, grondent les ouvriers, il y a longtemps que la Convention n'existerait plus ! ». Et aux sentinelles qui les arrêtent et qui leur crient « Qui vive !, invariablement ils répondent « Ventre creux ».

Dans les campagnes, le cultivateur qui peut travailler gagne sa vie. Encore que les commissaires passent fréquemment et lui enlèvent une grande partie de ses récoltes contre un paquet « d'assignats* ».

Mais le coût de la vie a effroyablement monté et les vieux parents des mobilisés sont dans la gêne. C'est le cas de ceux de Cepoy.

Aussi, tous (une cinquantaine) se pressent dans la Maison Commune, le 10 germinal, à l'heure fixée par la Municipalité pour le paiement des secours aux familles des défenseurs de la Patrie. Un grand nombre d'autres citoyens, par curiosité plus ou moins « sympathique », sont venus avec eux.

Le Maire Blanchet, qui préside, donne lecture de la répartition qui a été faite au mieux, des sommes allouées par la République aux parents des « défenseurs de la Patrie ».

La veuve Edme Martin reçoit 17 livres et 2 sols. Hilaire Leguai et Angélique Melzassard, sa femme, reçoivent 154 livres. Jacques Imbert et Catherine Golleau, sa femme, 142 livres, 4 sols. Louis Cocard et Jeanne Flammand, sa femme, 127 livres, 4 sols. La Vve Nicolas Galerme, 17 livres, 2 sols. Martin Maillot et sa femme 27 livres, 10 sols. Jean Guillon 135 sols. La Vve Jean Garnier, 71 livres, 25 sols.

Et c'est tout ?...

D'autres sommes seront certainement données dans l'avenir et les commissaires en assureront la distribution.

Le public semble étonné par cette déclaration du Maire. C'est le silence, mais le silence que l'orage va suivre bientôt... Les murmures et les protestations sont en route.

Quand, heureuse coïncidence, pour le moins, voici que les portes de la Maison Commune s'ouvrent et deux hommes, jeunes, portant la large cocarde tricolore au chapeau, se présentent. Ils sont étrangers à Cepoy, mais le Maire les connaît car à leur apparition son visage soucieux s'éclaire et il les applaudit. Toute l'assistance le suit sans savoir pourquoi ou pensant peut-être que ces citoyens au chapeau fleuri apportent le reste des allocations promises aux familles des mobilisés.

Ce sont, note le Secrétaire de Mairie Brigault, « les citoyens Frui et Pouillot, connus pour la pureté de leurs opinions politiques et religieuses (il veut dire irreligieuses, évidemment), membres de la Société Républicaine de Montargis, chargés de la propagande des vrais principes ».

La Société Républicaine de Montargis est une de ces sociétés en nombre infini, sociétés populaires, comités révolutionnaires, etc... dont le Comité de Salut Public a couvert la France comme d'un réseau aux mailles serrées, qu'il subventionne et par lesquelles il maintient sa dictature. Les membres de ces sociétés vont par les villages de leur région, chargés de la propagande des vrais principes ; ils espionnent et dénoncent à la Révolution comme traitres ou tièdes les fonctionnaires, les membres des municipalités ou des comités de surveillance ; ils font arrêter les citoyens qu'ils estiment « suspects ». Leur rôle aussi est d'organiser les jours de « Decadi », des fêtes qui fassent oublier les dimanches et les fêtes de la « cy avant » Religion.

Le citoyen Frui y va de son discours. C'était sans doute très beau. Il est couvert de bravos.

A Pouillot est dévolu le rôle de chansonnier. Il monte à son tour à la tribune et chante des hymnes républicains qui ont excité l'enthousiasme dans tous les cœurs, écrit Brigault.

Le fait est que le brave Blanchet, se levant pour complimenter ces missionnaires, des vrais principes, monte, d'un bond, en plein lyrisme.

Je n'exagère pas. Entendez encore le récit de Brigault :

« Le citoyen-maire les félicite, et au nom de tous, dit fort utile leur propagande très propre à soutenir dans les cœurs de tous les citoyens l'attachement à ces deux roses éternelles de la République : la Liberté et l'Egalité... Et il invite les députés, au nom de la Commune, à continuer leur mission civique... ».

Sur ces paroles savoureuses de leur maire, les habitants de Cepoy, satisfaits regagnent leurs foyers.

Il n'est plus question de « Secours aux Familles des Défenseurs de la Patrie », il n'en sera pas davantage question dans l'avenir.

En fin de compte, le bon peuple emboîte toujours le pas de ceux qui l'enguirlandent de belles phrases ou l'amuse.

LA VISITE DES REFORMES

Parmi les jeunes gens que les « Levées en masse » ont arraché à leur foyer et envoyé aux Armées, un certain nombre ont été jugés « inaptes » par le Service de Santé.

Revenus au pays, ces hommes se sont remis à travailler.

« Ils travaillent donc, ils peuvent faire des soldats », ont pensé les députés de la Convention. Et bientôt un Décret prescrit la « Révision des Réformés ».

Le 12 fructidor*, Guillaume Montiveau, Commissaire nommé par le Directoire de Montargis pour le recensement des soldats revenus dans leur foyer se présente en Mairie à Cepoy. L'opération va être rapide

et facile. Ici seulement deux mobilisés sont revenus : Louis-Martin Maillot et François Corbasson. Ils répondent à la convocation qui leur a été adressée et présentent leur « congé de réforme ».

« Nous ordonnons, déclare Motiveau, qu'ils soient de nouveau visités par les officiers de Santé du District ».

Et l'affaire est réglée.

LES REQUISITIONS

Péniblement et d'une manière un peu brutale en certaines régions, la Convention a « réquisitionné » une armée de 752 000 hommes.

Ces hommes, il va falloir, maintenant les habiller, les équiper, les armer, les nourrir.

Sur tout le territoire, le système des réquisitions va s'étendre et sévir. Les vieux fusils qu'on n'aura pas cachés seront ramassés. Dans tous les foyers, les commissaires passeront et recueilleront les cendres pour la fabrication de la poudre. Il sera interdit, sous les peines les plus sévères, de donner des grains aux bestiaux. Les récoltes de blé seront minutieusement contrôlées et on accordera aux communes seulement 2 boisseaux par habitant.

Quelques « Représentants » iront plus loin : à Marseille, Barras requerra soudain 20 000 citoyens

aisés, de livrer chacun deux chemises ; à Lyon, Fouché privera de chaussures la population civile ; un arrêté du 10 novembre 1793 mettra en réquisition « la huitième partie des cochons de la République ».

Les Registres de Police de la municipalité de Cepoy, pendant la Révolution, ont seulement enregistré quelques échos de la réquisition des fusils, des cendres de ménage, du beurre, des pailles et fourrages.

Le résultat de la réquisition des vieux fusils a été quasi-nul. Le procès-verbal de l'opération accuse tout juste deux fusils, dont un à deux coups (12 vendémiaire* II).

La réquisition des cendres, cela va de soi, a été plus fructueuse mais non sans orage parfois. Un procès-verbal de réquisition des cendres en date du 30 messidor*, an II, nous le laisse entendre.

Donc, ce jour-là, les citoyens Canault et Isseman, commissaires aux cendres, se pré-

sentent en mairie et se plaignent d'injures prononcées contre eux par la citoyenne Lebègue née Marie François, âgée de 33 ans.

« Ils ont trouvé chez la citoyenne sus-nommée trois boisseaux de cendres et en ont réquisitionné un boisseau et demi pour le salpêtre. La citoyenne a répondu qu'on lui couperait la tête plutôt que de les livrer et qu'elle se f... de la réquisition et qu'elle allait les mettre tout de suite dans la lessive. Le maire décide que la citoyenne Lebègue sera entendue ».

On l'envoie quérir aussitôt par le citoyen Etienne Vié, major de la Garde Nationale. La citoyenne Lebègue s'explique : « Elle a refusé de livrer les cendres, oui, mais elle n'a pas dit qu'elle se f... de la loi. Elle a refusé et elle est restée dans sa rébellion parce qu'elle avait besoin de cendres pour sa lessive ».

Considérant que la citoyenne est revenue à de meilleurs sentiments et, tout de même, après, a apporté les cendres réquisitionnées... La citoyenne Lebègue est condamnée à trois jours de détention dans la maison dite : « la geôle de Montargis ».

Le 25 frimaire*, le Moulin de Cepoy est réquisitionné. « Considérant, dit la délibération municipale, qu'il est instant que les boulangers de cette commune puissent convertir en farine les blés qu'ils se procurent, et sans aucun retard, afin de pouvoir fournir les différentes équipes de bateaux ».

Vu le décret qui met en réquisition les moulins et les meuniers pour le service de la République, arrête : « Le citoyen Vié, meunier de cette commune et son moulin sont mis, sur le champ, en réquisition et il est enjoint audit Vié de faire moudre, toute affaire cessante, les blés du citoyen Patrolin, boulanger de cette commune ».

Le 28 ventôse an II, arrive un ordre de réquisition urgente des Administrateurs du District de Montargis, lesquels obligent la commune de Cepoy à livrer à Orléans, par voie d'eau 200 quintaux de foin, en trois convois : le premier convoi dans la dernière décade de ventôse (il reste juste deux jours), le second dans la première décade de germinal et le troisième dans le courant de la décade suivante.

Le Conseil Général se réunit en la Maison Commune et délibère : « il n'y a dans tout

le pays qu'un seul boteleux et il ne lui est pas possible de lier 2000 bottes en si peu de temps... On ne peut non plus livrer les bottes de foin dans la forme prescrite par l'ordre de réquisition, lequel veut que les bottes soient liées en foin. Le foin ici est trop court pour former des liens et on lie en paille. Le citoyen-maire se rendra au District et exposera qu'il est impossible de faire la première livraison et que les deux autres seront liées en paille ».

Comme il faut faire vite, on répartit immédiatement la réquisition : Jean Gourdet fournira 400 bottes, Jacques Lequatre 500, Louis Guérin 200, Louis Marlin 200, Tellier 100, Etienne Bellot 100, Pierre Besnier 100, Etienne Martin 200, Thomas Moreau 200, Guillaume Imbert 10.

Isseman, officier municipal en notifiant la décision aux intéressés, constate que le fermier Jacques Lequatre n'a que juste la quantité de foin nécessaire à ses mulets de culture et que Louis Marlin n'a absolument plus rien en grange.

Le marinier Jean Gourdet fournira ce qui manque. La livraison complète est faite le 4 germinal et ainsi que l'ont prescrit les Administrateurs du District de Montargis, le transport jusqu'à Orléans est assuré par le citoyen Edme Filladier, voiturier par eau, aidé de deux citoyens mariners, Mathurin Martin et Thimothée Sureau.

* *Assignats* : papier-monnaie dont la valeur était assignée sur les biens nationaux.

* *Fructidor* : douzième mois du calendrier républicain commençant le 18 ou 19 août et finissant le 16 ou 17 septembre.

* *Vendémiaire* : journée révolutionnaire.

* *Messidor* : dixième mois du calendrier républicain commençant le 19 ou 20 juin et finissant le 18 ou le 19 juillet.

* *Frimaire* : troisième mois du calendrier républicain commençant le 21, 22 ou 23 novembre et finissant le 20, 21 ou 22 décembre.

**Extrait de l'ouvrage de l'Abbé Parendeau
(curé de Cepoy de 1935 à 1948)**

NB : Ce texte comporte des termes et expressions en usage à l'époque de l'histoire

*(Rendez-vous pour la suite
de cette histoire dans notre prochain bulletin)*

Après une trêve hivernale, les activités de l'Amicale des Écoles ont repris avec pour la première manifestation, la Récréakid : le samedi 15 mars avec 70 enfants.

Nous organiserons, par la suite, le concours de pétanque le dimanche 25 mai et la kermesse le dimanche 29 juin (La journée récréative du 13 avril a été annulée, faute de participants).

Pour l'organisation de la Kermesse, l'Amicale des Ecoles fait appel aux parents pour les aider à la préparation des stands. Des réunions de mise en place sont programmées dans la salle derrière la Mairie les 27 mai, 11 juin et 24 juin à 20h. Tout le monde sera le bienvenu !

N'oublions pas que les bénéfices seront intégralement reversés aux écoles de Cepoy qui achètent du matériel et réalisent des sorties avec nos enfants.

Si besoin, vous pouvez contacter la Présidente au 06 68 43 62 44 ou via le cahier de votre enfant.



US Cepoy Football

L'US Cepoy football organise ses tournois annuels qui débiteront le :

- 25 mai pour les U11 et U13
- 29 mai pour les U15 et U17
- 22 juin pour les séniors
- 29 juin pour les Loisirs-vétérans

Un récapitulatif de la saison pour chaque catégorie :

- Les U7 et U9 ont bien participé aux plateaux.
- Les U11 ont eu une saison difficile du fait d'un nombre limité de joueurs, avec un manque d'implication de certains parents.
- Les U13 finissent deuxième en première phase de troisième division et accèdent à la deuxième division.
- Les U15 (photo), encadrés par Philippe Bazille et René Grandjean, jouent à 8 car l'effectif ne permet pas de constituer une équipe à 11. C'est un championnat compliqué par manque d'équipes engagées. Malgré tout, les enfants se sont donnés dans chaque match qu'ils ont disputé. Pour les récompenser, ils participeront à 8 tournois extérieurs.

- Les U17 se sont classés quatrième en phase de brassage et accèdent à la deuxième division.

Cette année, nous avons deux équipes séniors dont une qui évolue en troisième division, classée quatrième. La seconde évolue en cinquième division et se classe deuxième actuellement. Nos loisirs disputent un championnat qui se déroule le dimanche matin.

L'US Cepoy football tient à remercier M. Bernard Frot pour son soutien tout au long de son mandat.

Pour tout renseignement :
vous pouvez nous contacter au 06 33 38 04 71



Allianz 

Assurance, assistance et services financiers des particuliers,
professionnels, entreprises et collectivités.

Francis GAGNON Agent général

GALERIE COMMERCIALE **E.LECLERC**

1094 avenue d'Antibes • 45200 AMILLY

Tél. 02 38 98 69 30 Fax 02 38 98 86 06

francis.gagnon@agents.agf.fr • www.allianz.fr/allianz-agf

CHARPENTE BOIS-SCIERIE



sarl MOUFFRON & Fils

52, rue du Bourg - 45210 LA SELLE-EN-HERMOY

Tél. 02 38 92 10 15 - sarlmouffron@orange.fr

La Petite Reine

Cet hiver, les vététistes de la Petite Reine ont sillonné les allées de la forêt lors de sorties hebdomadaires. Les randonnées proposées par les clubs voisins ont été bien suivies : 23 participants à la Transgâtinaise, 17 à la Montargoise et 17 à l'Agglonoël. Le Téléthon organisé par la commune avec deux circuits proposés par la Petite Reine a été encore plus suivi que l'année dernière.

A l'issue de notre Assemblée Générale le 19 janvier, 63 participants ont pu déguster la traditionnelle galette des rois et renouveler leur inscription au club. La choucroute du 15 février animée par Brigitte Lemaître s'est déroulée dans une excellente ambiance toujours aussi joyeuse.

Cette année, la Petite Reine a souhaité faire un réapprovisionnement de tenues cyclistes afin, notamment, que les nouveaux adhérents puissent arborer les couleurs du club sur les routes du Gâtinais. Cela a demandé plusieurs mois mais c'est maintenant

chose faite et le 23 février chacun a pu enfiler son nouveau maillot. Merci à nos sponsors : Chapat Energie, Moulin Neuf, Super U Châlette, SMTRT, Cycles Foucher, Vitex.

Depuis le 2 mars, date de la reprise du cyclotourisme sur route, entre trente et quarante cyclistes se retrouvent chaque mercredi et chaque dimanche heureux de reprendre la route après cet hiver pluvieux. N'oublions pas de mentionner la dizaine de

féminines et les nouveaux venus bien intégrés dans les différents groupes.

Les vélos burlesques ont fait des sorties toujours aussi remarquées lors du carnaval des enfants de Montargis

le 15 mars et celui de Cepoy le 22 mars. Une intervention à la maison de retraite de la Cerisaie le jour de Mardi-gras a apporté de la joie aux pensionnaires de cet établissement.

Tout au long de ce printemps, les nombreuses randonnées organisées

par les clubs de la région vont permettre d'affûter les mollets.

Le 25 juin, la 10^e Cepoyenne accueillera les cyclotouristes amis sur trois circuits et leur proposera un repas pris en commun dans la salle derrière la mairie.

Cette année, nous ne prévoyons pas d'escapade d'une semaine mais plusieurs sorties sont prévues : une randonnée d'une centaine de kilomètres avec repas le jeudi

de l'Ascension, deux jours dans la région de Chenonceaux les 8 et 9 juin week-end de Pentecôte et deux jours en Puisaye les 30 et 31 août. D'agréables balades en perspective !

Pour tout renseignement : Jacky Rat 02 38 93 71 13



Pétanque de Cepoy

Ce début d'année 2014 commence très fort par 3 Championnats

Le 1^{er} déplacement s'est fait à Traînou, le 16 mars, pour le jet du but à 14h30, contre le club de Poilly-lez-Gien, nous avons gagné 24 sur 36.

Le 2^e déplacement le 29 mars, en coupe de France à Malesherbes, pour le jet du but à 14h30. Nous n'avons pas gagné mais nous

nous sommes bien défendus et avons perdu la dernière partie 12 à 13. La 3^e est un déplacement à Poilly-Lez-Gien le 6 avril le matin pour le jet du but à 9h00 contre le club de St Denis-en-Val, nous avons gagné 32 sur 36.

L'après-midi jet du but à 14h30, contre le club de Corbeilles, nous avons fait match nul 18 à 18.

Je dis bravo à ces joueurs qui bravent le temps. Je dois dire pour le moment que le club est sur la bonne voie.

Le 2^e concours sera « un amical » le 11 mai en doublette ouvert à tout joueur même sans licence, inscriptions dès 13h30-13h45, jet du but à 14h30.

Profitez-en pour venir tester votre habileté, et pourquoi ne pas prendre une licence pour jouer avec nous ?

Vous pouvez aussi venir aux entraînements qui ont lieu le mercredi après-midi à partir de 14h00 et le vendredi soir à 20h00 à partir du 1^{er} mai. Je vous donne rendez-vous à tous et à bientôt.



87 personnes + un temps exceptionnel + une équipe gagnante : 100% de réussite à la première manifestation de notre comité : parole de président !

En effet, un départ de la mairie emmenait nos marcheurs vers l'impasse des Chasseurs où était la 1^{ère} étape : café, pain d'épice, nonette, chocolat, fruits secs. Départ pour un long périple. Après avoir longé le canal jusqu'à la hauteur du Martin Pêcheur, le fléchage les guidait à travers des chemins, et la forêt pour un apéro pédestre : cidre et jus de pomme accompagné d'une assiette gourmande de charcuterie.

Après une courte randonnée arrivée à notre point stratégique : la chèvrerie de Girolles pour déguster le repas : radis, bœuf bourguignon, petit verre de vin et chèvre. Allez



encore un peu de courage, reprise de la route en direction du Cas Rouge, tiens un petit chemin fléché ? Un peu plus loin

une table champêtre attendait tous nos courageux pour boire un café gourmand : Un Cepoyen, flanc, sablé, chocolat... mais ce n'était pas encore l'arrêt final car direction Girolles centre pour la dernière ligne droite en direction de la mairie de Cepoy.

Autour d'un verre de l'amitié, beaucoup d'entre eux sont restés discuter, noter leur impression. Ensuite, ce fut au tour de l'équipe du Comité des Fêtes de savourer cette journée de réussite.

Merci à tous nos partenaires : Comptoir du cacao, Miels Villeneuve, Cidrerie Chivey de Louzouer, boucher et boulanger de Cepoy, Chèvrerie de Girolles, Potager Drouet de Préfontaines, Vifrelec et TP Nicolas.

La Fête Saint-Loup, organisée par le Comité des fêtes de Cepoy, aura lieu le 7 septembre 2014. Le thème sera les Vieux Métiers. A cette occasion, le Comité des fêtes organise une Bourse aux vieux outils. Si vous êtes concernés par un « vieux métiers » ou si cette bourse vous intéresse, renseignement auprès de Daniel Péaud, 06 22 28 40 64.

Club des Toujours Jeunes

Au cours du trimestre écoulé nos adhérents ont participé aux différentes manifestations proposées :

Mardi 14 janvier – Galette des rois

71 Adhérents se retrouvent pour la dégustation de nos galettes, de nombreux rois et reines. Après un tirage au sort, c'est Mme Giraudon qui est désignée « Super Reine » et reçoit une magnifique plante. M. Ragot « Super Roi » se voit remettre une bouteille. Bonne ambiance.

Dimanche 9 février – Théâtre à la salle des fêtes

10 Adhérents se rendent à la Salle des fêtes pour assister à la pièce de théâtre « Piège à Matignon », bon spectacle avec des artistes dynamiques qui ont bien mérité les applaudissements du public.

Mardi 11 février – Repas costumé

44 adhérents participent à cette journée festive dont la moitié en costumes de nos régions, Berry, Alsace, Provence, Franche-Comté, Bretagne, Pays Basque, Aquitaine, Ile de France, Auvergne, Limousin, les Antilles, ensemble très coloré et très dy-

namique. Bon repas, puis danses tout l'après-midi, satisfaction générale, remerciements à nos costumiers.

Dimanche 9 mars – Théâtre à la salle des fêtes

Nous sommes 10 adhérents à nous rendre à la Salle des fêtes pour assister à la pièce de théâtre « Mais n'te promène donc pas toute nue » d'après Feydeau mais remise au goût du jour, comédie piquante et osée, bon spectacle.

Judi 13 mars – Sortie aux jonquilles et buffet

13 adhérentes se rendent dans les bois pour cueillir les jonquilles puis le soir nous sommes 30 à partager notre buffet, très



varié et bien garni qui donne satisfaction à tous nos convives, bonne ambiance.

Samedi 22 mars – Carnaval de Cepoy

Participation de 10 adhérents en costumes régionaux et un en majorette (remarquable prestation). Merci à tous.

Rendez-vous pour le prochain trimestre

Judi 15 mai : Repas dansant à la Salle Jonquille

Du 1er au 7 juin : Voyage en Autriche avec l'UDCARL

Judi 26 juin : Après-midi boules et buffet - salle Jonquille

Mardi 8 juillet : Sortie en car

Fermeture du club le 9 juillet au soir !
Ouverture le 27 août.



L'appel de la présidente pour de nouvelles inscriptions a « porté ses fruits » !

L'Association des Jeunes (AJC) compte désormais 25 adhérents et 3 en attente de confirmation.

Vous trouverez ci-dessous, les sorties qui ont été effectuées depuis le début de l'année, et celles qui sont en préparation.



Laser Games – Villemandeur

Dimanche 26 janvier 2014

Le Laser Game de Villemandeur, ouvert depuis peu, a permis à 17 jeunes de l'AJC de « s'éclater » ! Tous ont été unanimes pour dire que c'était super ! Nous y retournerons très certainement.



CARNAVAL

Samedi 22 Mars 2014

Ce 6^e carnaval organisé par l'AJC, avec l'aide de la municipalité (Bernard Frot – adjoint à l'animation) a connu un très vif succès ! Pas moins de 500 personnes étaient présentes !!

L'après-midi une éclaircie a balayé les giboulées du matin et a permis au carnaval de se dérouler dans de bonnes conditions.

Soulignons la participation de cinq hommes, (M. Bainard – M. Mabillat – A. Debeurry – C. Payen et E. Grossier) qui ont bien voulu « jouer le jeu » en se déguisant en majorettes.

Ils ont ouvert le défilé, suivis du Club des Toujours Jeunes, avec leurs costumes régionaux. Deux chars joliment décorés par Mi-reille et Martine Billard, conduits par Mrs Beignet et Guichard, ont charmé le public. Ils ont fait la joie des enfants qui ont pu se balader à travers les rues de Cepoy.

Comme chaque année, fidèles aux postes, les vélos burlesques de la Petite Reine

étaient présents

ainsi que nos

amis motards,

aidés de la police

municipale, pour

assurer la sécu-

rité. Un nouveau

groupe musical a

accompagné le

cortège dans une

ambiance festive :

il s'agit de SAMBAR'OUF

de Châlette. Pour

clôturer cette fête, «

Monsieur Carnaval »

confectionné par

Jean-Claude Leguet,

et habillé par Agnès

Populier, a été

brûlé sur l'Isle. L'AJC

remercie tous les

bénévoles qui ont

contribué au succès

de ce carnaval et à «

Carrefour Market »

qui nous a offert

les boissons, les

gâteaux et les

bonbons.

Un merci particulier

à Roland Aubert (Petite

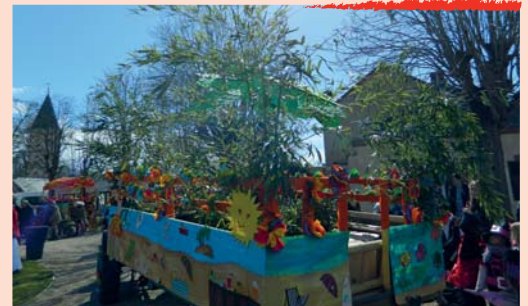
Reine) et Bernard Frot

(mairie) pour leur

implication totale

au carnaval de Cepoy

et ce, depuis 6 ans.



Fête de la chandeleur

Samedi 1er février 2014

Pour la 3^e année consécutive, et dès le matin 8 h, l'AJC a vendu des crêpes sur la place St Loup. Une fois de plus, la Boulangerie de Cepoy nous a offert la pâte à crêpes et les mamans les ont confectionnées. Nous les remercions. Elsa, Léa, Rafaëla, Morgane et Chloé ont tenu le stand, et ont fait appel à la générosité des passants et des commerçants. A 11 h – nos crêpes étaient toutes vendues !



Accueil des nouveaux arrivants

Dimanche 9 février 2014 (matin)

L'AJC est toujours présente à cette manifestation qui permet d'accueillir les nouveaux arrivants dans notre beau village, et donc de nouvelles adhésions de jeunes (de 11 à 18 ans). Rafaëla et Morgane ont présenté notre association en montrant notre « book » où toutes nos sorties sont représentées depuis le début de sa création, c'est-à-dire Juillet 2008.



Rugby – Stade de France

Dimanche 9 Février 2014 (après-midi)

Pour la plupart des jeunes, ce fut une grande première de découvrir ce stade mythique ainsi que le monde du rugby. Nous avons assisté au match France/Italie : la France a gagné ! Tous sont revenus enchantés.

Pour tous renseignements

Joséphine GULLI

La Présidente – tel. 06 72 93 89 81

Prochaines sorties :



14 juin : Voyage à Londres

Départ : vendredi 13 juin vers 22 h 30 (nuit dans le car – puis ferry)

Samedi 14 juin : sur place et départ le soir (nuit dans le ferry puis car)

Retour : dimanche 15 juin tôt le matin à Cepoy

Attention : pas d'hébergement, repas à votre charge.

AJC (adhérents) = 70 € - Extérieurs = 85 € (Comprenant uniquement le car + bateau/ferry)

Cartes d'identité à jour.



12 juillet : Futuroscope

Assemblée Générale

Le 18 janvier dernier, le Comité de Jumelage tenait son Assemblée Générale dans les locaux de l'Auberge de Jeunesse.

La grande majorité des 112 adhérents étaient présents ainsi que M. le Maire. Le Président, en exposant le rapport moral est revenu sur les points forts de l'année :

- Le succès du vide grenier de mars malgré la fraîcheur

- La rencontre de nos amis suédois à Dals Ed en juin avec la problématique de la grève des aiguilleurs mais aussi la remise d'un cadeau peu ordinaire : un presseur et un broyeur à pommes et la visite de Göteborg.

- Notre participation à la St Loup : beaucoup de visiteurs à la Maison de la Suède et peu de participants au jeu du Smokki.

- Le marché de Noël : très belle journée d'hiver propice à notre activité de châtaignes et vin chaud (90 kg de châtaignes et 60l de vin chaud).

- La venue de Bengt Ohlsson, célèbre chroniqueur en Suède et écrivain, pour dédicacer ses livres.

- La Ste Lucie nouvelle formule avec défilé des enfants vers l'Isle pour déposer leur bateau de lumière sur la rivière. Manifestation du plus bel effet !

- L'équipement de la maison : meubles, présentoirs, télévision, tables, bancs, panneaux d'exposition.

- L'animation de la maison par Line, jeune suédoise qui nous a rejoint de juillet à décembre dans le cadre d'un contrat de Service Volontaire Européen.

Le rapport moral a été suivi de la présentation par la trésorière du rapport financier.

Les adhérents ont validé l'augmentation des cotisations, à savoir :

Individuelle = 9 €

Couple = 17 €

Famille = 22 €

Le 1/3 sortant du Conseil d'Administration a été reconduit à l'exception de Jocelyne Gauld qui a souhaité ne plus en faire partie. Gerry Gauld a rejoint le CA.

Une AG extraordinaire doit être organisée après les élections municipales pour pouvoir accueillir

au sein du CA, les membres de droit, choisis dans la nouvelle équipe municipale. Les statuts seront modifiés à cette occasion pour pouvoir accueillir plus de membres.

Le 1/3 sortant du bureau concernait les postes de Vice-Présidente et Secrétaire. Chantal Doudeau ne souhaitant plus, après 7 années, tenir le poste de secrétaire a été remplacée par Claire Granger.

Le nouveau bureau est composé comme suit :

Président : Régis Guérin

Vice Présidente : Françoise Charillon

Secrétaire : Claire Granger

Secrétaire Adjointe : Odile Hodier

Trésorière : Nicole Loiseau

Trésorière adjointe : Michèle Collet

Après avoir vivement remercié tous les membres du Comité pour leur engagement ainsi que les aides extérieures, le Président invita tous les présents à partager le verre de l'amitié durant lequel chacun a pu se rappeler les bons moments et se projeter dans les activités 2014 que nous relaterons au fil de l'eau dans ces colonnes.

Vide Grenier

Du jamais vu à Cepoy, près de 400 exposants !

Dimanche 30 mars, Le Comité de Jumelage organisait son traditionnel vide grenier.

Dès 4h du matin et ce jusqu'à 7h, ce fut un flux continu d'exposants qui ont rempli le quai du port, un terrain agricole attenant et pour la première fois le quai de Vaussel.

Compte tenu de la météo annoncée, de l'expérience des vide-greniers des 2 week-ends précédents, les organisateurs avaient anticipé l'affluence. Bien leur en a pris et c'est sans heurt que chacun a pu trouver sa place et exposer ses produits.



Les visiteurs étaient également au rendez-vous pour le plus grand plaisir des exposants et des organisateurs qui se sont mis aux fourneaux pour préparer 130 kg de frites, 90 kg de saucisses/merguez et à la buvette pour servir entre autres 120 litres de bière !

Un grand Merci à tous les bénévoles, dont une forte délégation du Comité des Fêtes, qui ont fait le succès de cette journée et aux riverains pour leur patience.



Bernara KLEIN

Escaliers - Parquets - Portes - Fenêtres
Double vitrage - Volets roulants - Bois

1155, route de Viroy - 45200 Amilly - Tél. 02 38 85 14 92

menuiserie.klein@wanadoo.fr



Arsène Entreprise

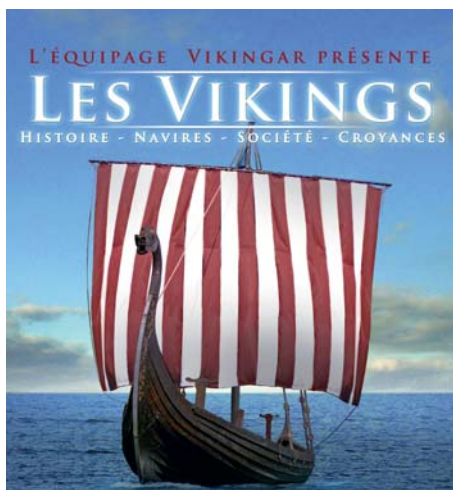
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
Installation - Entretien - Dépannage

Pose de chaudières
Mise en service par un technicien agréé

34, rue de l'Église
45120 CEPOY

Tél. 02 38 85 53 06 - Port 06 20 96 22 08
arsene-entreprise@orange.fr

Les Vikings débarquent à Cepoy



Vendredi 11 avril dernier, un événement inhabituel s'est déroulé à Cepoy. Dan Derieux et sa fille, d'origine lointaine Viking, sont venus à Cepoy à l'invitation du Comité de Jumelage partager leur passion de ce peuple. L'après-midi vers 15h, M. Moreau, professeur des écoles à Cepoy, est venu avec sa classe participer à une première conférence. Il y a eu tout de suite un intérêt évident de la part des élèves et une grande disponibilité de la part de M. Derieux. Après une courte présentation sur l'origine des Vikings et de leurs armes, les questions ont fusé rapidement de la part des élèves sur leur façon de vivre, leurs coutumes. La maîtrise du conférencier, qui avait manifestement l'habitude de s'adresser aux enfants, a permis de dérouler sa présentation dans le calme et sus-



citer l'intérêt des élèves. Beaucoup d'entre eux ont voulu essayer le casque apporté par la fille du présentateur. La séance a dû être arrêtée à 16h15 alors que les enfants levaient toujours la main pour de nouvelles questions. Ce fut un agréable moment de pédagogie!

Le soir une nouvelle conférence a eu lieu à destination du grand public. Force est de constater que le sujet n'a pas rempli la salle. Les personnes présentes ont beaucoup apprécié la culture du conférencier, assisté de sa fille. Les croyances, la société, les différents navires utilisés tant pour le commerce que pour les batailles, leurs périodes guerrières, tout a été passé en revue. C'est à une véritable leçon d'histoire que nous avons assisté. Le public a pu s'imprégner de la vie de l'époque grâce à un diaporama, une carte de l'Europe et des objets représentatifs de la période.

Par ailleurs, M. Derieux est propriétaire d'un superbe Drakkar qu'il est allé chercher à Stockholm et qu'il a ramené jusqu'à Nemours via la mer Baltique et les canaux. Il nous a également fait part de ce périple au milieu des tempêtes avec un bateau dont la particularité est de ne pas avoir de quille et de ce fait très difficile à manœuvrer par gros temps.

Après plusieurs projets touristiques autour de ce bateau et des Vikings, qui n'ont malheureusement pu aboutir, M. Derieux est en cours de création d'un espace culturel à partir du Drakkar à son domicile à St Pierre les Nemours. Nous vous informerons dès qu'il sera ouvert au public.



Ouverture de la Maison de la Suède



Depuis le 7 avril, la Maison de la Suède est ouverte du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h30.

Elle est animée par Céline Leger, jeune cepoyenne en Master de Communication, qui effectue ainsi son stage d'étude pour 3 mois minimum. Au-delà de l'accueil du public et la présentation

des expositions, elle travaille sur la création d'une page Facebook, d'un site internet, d'une plaquette pour accroître l'image de la Maison de la Suède au-delà du Montargois.

Avec Dominique Dufaut, journaliste à l'Éclaireur, fan du groupe ABBA, elle prépare une exposition sur l'histoire du groupe ABBA, à l'occasion du 40^e anniversaire de la distinction du groupe à l'Eurovision le 6 avril 1974 avec le célèbre titre « Waterloo ».

N'hésitez pas à pousser la porte de cet espace culturel suédois et si vous le désirez, un café ou un jus de fruit suédois vous sera servi par Céline. Vous pourrez les déguster en feuilletant les nombreuses revues proposées.

Pour la retrouver sur Facebook, tapez « Maison de la Suède ».

Le groupe ABBA, vainqueur de l'Eurovision 1974

Les musiques du groupe ABBA traversent les générations sans prendre une ride. Il suffit de voir le succès récent de la comédie musicale « Mamma Mia » pour en être convaincu.

Pour commémorer le 40^e anniversaire du 1^{er} prix de l'Eurovision 1974 qu'a obtenu ABBA avec le célèbre titre « Waterloo », le Comité de Jumelage prépare une série d'animation durant l'année 2014.

Le top départ de ces animations sera donné à 17h le 24 mai prochain lors de la présentation de l'exposition évoquée dans l'article précédent, sous le patronage de Dominique Dufaut. Fan de la première heure, il nous a proposé cette animation, met à disposition de nombreux documents et titres musicaux.

Chantal Doudeau, Annie Guibert et Céline travaillent avec lui à la constitution d'un programme d'activités, lequel est pour le moment à l'état de projet. Cela pourrait être une soirée karaoké à l'occasion de Midsommar, des projections de films, une soirée débat...

Chef... la recette !

Les éclairs au chocolat



Ingrédients :

Pâte à choux :

6 cl de lait et 6cl d'eau
50 g de beurre + 20 g pour glaçage
60 g de farine
2 oeufs
2 c à café de sucre en poudre

Crème pâtissière :

25 cl de lait
1 sachet de sucre vanillé
2 jaunes œufs
50 g de sucre en poudre
80 g de chocolat dessert

Glaçage :

50 g de chocolat dessert
20 g de beurre
40 g de sucre glace

Préparation de la recette :

1 - Préparation de la pâte à choux :

Mettez 12 cl de lait et d'eau, 50 g de beurre et les 2 cuillères de sucre dans une casserole. Portez à ébullition. Retirez la casserole du feu. Ajoutez les 60 g de farine et mélangez rapidement. Remettez la casserole une minute sur le feu et tournez pour dessécher la pâte.

2 - Moulage et cuisson :

Hors du feu, incorporez les 2 œufs en fouettant pour que la pâte soit homogène. Avec une poche à douille, formez 10 petits éclairs sur une plaque beurrée. Faites cuire 20 min à 200°C (th6-7)

3 - Préparation de la crème pâtissière :

Dans une casserole, faites bouillir 25 cl de lait avec le sucre vanillé. Dans un saladier, fouettez les 2 jaunes avec 50 g de sucre. Incorporez 20 g de farine.

4 - Mélange et cuisson de la crème :

Après avoir fait bouillir le lait, versez-le sur le mélange en fouettant. Ajoutez 80 g de chocolat et laissez fondre en remuant. Remettez la casserole sur le feu et faites bouillir la crème une minute.

5 - Glaçage au chocolat :

Faites chauffer 50 g de chocolat dessert au bain-marie. Incorporez le sucre glace et le beurre. Une fois fondu, retirez du feu et ajoutez une cuillère à soupe d'eau.

6 - Façonnage des éclairs :

Quand les éclairs sont froids, les fendre sur le côté et introduire la crème pâtissière avec une poche à douille. Glacez les éclairs avec la préparation. Réservez au frais jusqu'au moment de servir.

Etat Civil



Ils font notre joie

- Maylice Leclercq - 4 janvier à Amilly
- François Gach - 5 janvier à Amilly
- Lola Lenfle - 11 janvier à Amilly
- Siana Perry - 24 février à Amilly
- Ethan Bacqué - 23 mars à Amilly



Ils nous ont quittés

- Roger Brochard, le 3 janvier à Amilly
- Pierre Dariy, le 14 janvier à Amilly
- Françoise Gallat, le 15 janvier à Cepoy
- Jean-Jacques Bézut, le 3 février à Orléans
- Guy Clément, le 10 février à Cepoy
- Gérard Gaine, le 18 février à Le Coudray
- Marcel Grandjean, le 23 février à Cepoy
- Florent Chamand, le 1er mars à Saint-Denis
- Albertine Chambon veuve Foucault, le 28 mars à Cepoy
- Gaëtan Cogniaux, le 29 mars à Le Plessis-Robinson
- Jean Drothier, le 31 mars à Amilly

PHARMACIE DE L'ISLE HUCHON

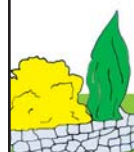


Vente et location de matériel médical
Lit médicalisé - Matelas anti escarres - Oxygène médical
Pèse-bébé - Cannes - Béquilles - Aérosol

13, avenue du Château 45120 CEPOY
Tél. 02 38 85 46 13 • Fax 02 38 93 27 66

Parcs et Jardins

www.parcs-et-jardin.fr



SARL THUILLIER • M. Le Bras, paysagiste

02 38 87 84 71

8, RUE DES VALLÉES 45120 CEPOY

Calendrier des fêtes et manifestations

Mai

Divers

10 et 11	NAUTIC CLUB - Plan d'eau	Fête du nautisme
11	PETANQUE	Concours amical ouvert à tous - doublette
15	LES TOUJOURS JEUNES - Salle Jonquille	Repas dansant
18	NAUTIC CLUB - Plan d'eau	Run and bike
23	COMMISSION ANIMATION	Fête des voisins
24	COMITE DE JUMELAGE	Exposition « groupe ABBA »
25	GYMNASTIQUE DE CEPOY	Pique-nique
25	US FOOTBALL	Tournoi U11/U13
25	AMICALE DES ECOLES	Concours Pétanque
29	US FOOTBALL	Tournoi U15/U16
29	LA PETITE REINE	Sortie pique-nique
31 au 06/06	LES TOUJOURS JEUNES	Voyage en Autriche

Juin

1	LA CARPE DE CEPOY - Etang de la carpe	LES 100 ANS
5	GYMNASTIQUE DE CEPOY - Salle Perce-Neige	Assemblée générale
7 et 8	AGGLOMERATION - Plan d'eau	Vague à l'AME
8 et 9	LA PETITE REINE	Sortie extérieure 2 jours
9	US FOOTBALL	Tournoi seniors
14	ASSOCIATION DES JEUNES DE CEPOY	Voyage à Londres
14 et 15	LA WINCHESTER	Concours de tir
17	PETANQUE CEPOY	Concours féd. Vétérans doublette
19	U.N.R.P.A.	Repas d'été
20	FOOTBALL - Salle Perce-Neige	Assemblée générale
22	PETANQUE CEPOY	Concours amical ouvert à tous - doublette
22	US FOOTBALL	Tournoi seniors
25	LA PETITE REINE - Préau Mairie et Salle Jonquille	La Cepoyenne
26	LES TOUJOURS JEUNES - Salle Jonquille	Jeux de boules et buffet
27	GYMNASTIQUE DE CEPOY - Cité Bauret	Pique-nique de fin d'année
29	US FOOTBALL	Tournoi vétérans
29	AMICALE DES ECOLES	Kermesse

Juillet

5	US FOOTBALL	Repas dirigeants
8	LES TOUJOURS JEUNES	Sortie extérieure
12	ASSOCIATION DES JEUNES DE CEPOY	Futuroscope
14	COMITE DES FETES	Concours de pétanque
14	LA CARPE DE CEPOY - Canal côté auberge de jeunesse	Concours de pêche AAPPMA
26	LA CARPE DE CEPOY - Etang de la grosse Pierre	Concours de pêche
27	LA PETITE REINE	Sortie pique-nique

TAXI CEPOY

22 années à votre service

Véronique
LACOMBLÉD

- Transports de malades assis
- Gares
- Aéroports

Port. 06 09 35 13 35
Tél. 02 38 89 27 92



57, rue de la Grotte aux Loups - PAUCOURT



RS ISOLSEC

Instrument transformers

Transformateurs de mesure

Transformadores de medida



SARL BLANCHET CHAGOURIN

Maçonnerie

Isolation de combles

Menuiserie

Aménagement

Ravalement

Carrelage

Terrassement

Pavage de cours

8 - LES PIFFONDS

45270 MEZIÈRES-EN-GÂTINAIS

4, Faubourg de la Chaussée

45200 MONTARGIS



sarl.chagourin@orange.fr

Tél. 02 38 95 52 52 - 02 38 98 26 54

Port. 06 07 27 66 98

ENERGIES RENOUVELABLES



Géothermie Pompe à chaleur



Système solaire



Chaudière à granulés de Bois

- CHAUDIÈRES À CONDENSATION
- CLIMATISATION RÉVERSIBLE ...

Autres prestations

- SALLE DE BAINS
- ASPIRATION CENTRALISÉE
- ADOUCISSEUR
- ROBINETTERIE



PROFESSIONNEL DU GAZ
GAZ NATUREL - GAZ PROPANE

Crédit d'impôt

DEVIS GRATUIT

115, rue de Château-Landon 45120 CORQUILLEROY

Tél. 02 38 85 38 28 • www.proustsarl.fr



Un spécialiste du chauffage
à votre service depuis 36 ans



De la conception à l'impression Tous vos imprimés noir et couleur

IMPRIM'VERT®

Offset ou numérique

Brochures, plaquettes, entêtes de lettre,
enveloppes, cartes commerciales, liasses et
carnets autocopiants, cartes de vœux, calendriers, etc...



6, rue Edouard-Branly - 45700 Villemandeur

Tél. 02.38.85.06.49 - Fax 02.38.85.25.54 - imprimerie.louloup@wanadoo.fr